

Pour cela, elle apporte des conseils pratiques, en matière juridique, comptable et technique pour faciliter la gestion des copropriétés et ASL. Elle met à la disposition de ses adhérents des professionnels spécialisés en gestion et en droit de la copropriété et des associations syndicales libres, ainsi que des formations et une revue d'information trimestrielle.

- Vous êtes syndic bénévole depuis plusieurs années et vous souhaitez vous tenir informé de l'évolution de la législation, avoir des conseils pratiques de gestion !
- Vous venez de reprendre en main la gestion de votre copropriété et vous souhaitez comprendre comment fonctionne un syndicat de copropriétaires dans ses aspects pratiques et juridiques !
- Vous êtes président ou membre d'un conseil syndical et vous souhaitez mieux connaître vos droits et obligations pour assister et contrôler votre syndic, qu'il soit professionnel ou bénévole !
- Vous êtes président d'une ASL ou membre du comité syndical et vous souhaitez mieux comprendre les statuts et le cahier des charges ou obtenir des conseils de gestion !

Notre association peut vous aider ...